

# POUR SAINT THOMAS D'AQUIN, LE CHRIST, EN TANT QU'HOMME, EST-IL LA TÊTE DES ANGES ?

Par M. l'abbé Paul Denizot.

Lorsqu'il aborde l'étude de la grâce capitale dans la *Somme de théologie*, saint Thomas pose la question suivante : *le Christ, en tant qu'homme, est-il la tête des anges ?*<sup>1</sup> Il semble que ce thème de la capitalité du Christ sur les anges ne soit pas propre à la *Somme*. L'objectif de cette brève analyse est de voir si l'enseignement de saint Thomas a évolué sur ce sujet. Dans ce but, nous relèverons d'abord les occurrences de l'expression « *Christus caput angelorum* » dans l'œuvre du docteur angélique, selon la chronologie proposée par J.-P. Torrell.<sup>2</sup> Nous pourrions ensuite tenter de dégager des constantes ou des variations dans la pensée de saint Thomas sur cette question.

## I. « *CHRISTUS CAPUT ANGELORUM* » : LES OCCURRENCES DANS L'ŒUVRE DE SAINT THOMAS

### 1. *Le commentaire des Sentences (1252-1256)*

L'expression « *Christus caput angelorum* » se rencontre d'abord dans trois articles du *Commentaire des Sentences*.

Une première occurrence se trouve dans le livre troisième, dans la partie consacrée à la grâce du Christ. Après avoir montré la capitalité du Christ sur l'Église,<sup>3</sup> saint Thomas demande si elle peut être étendue aux anges.<sup>4</sup> Cette question rencontre une triple objection. Tout d'abord, il doit y avoir une conformité de nature entre la tête et les membres. C'est pourquoi le Christ, qui ne partage pas la même nature que les anges, ne peut être considéré comme leur chef.<sup>5</sup> De plus, si les hommes reçoivent une influence du Christ en tant qu'il est leur tête, cela ne peut être le cas pour les anges bienheureux qui n'ont pas besoin d'une influence.<sup>6</sup> Enfin, les anges reçoivent des illuminations de Dieu selon une première réception, tandis que les âmes les reçoivent selon une seconde. Par conséquent, les anges ne sauraient recevoir d'une âme, ni donc du Christ en tant qu'homme.<sup>7</sup>

Dans le corps de l'article, saint Thomas d'Aquin affirme que le Christ, en son humanité, est bien la tête des anges. Cela est vrai selon une conformité de genre - et non d'espèce -

---

<sup>1</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie*, III<sup>a</sup>, q. 8, a. 4.

<sup>2</sup> Cf. J.-P. TORRELL, *Initiation à saint Thomas d'Aquin, Sa personne et son œuvre*, Cerf, Paris, 1993, p. 479-482.

<sup>3</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Commentaire des Sentences*, livre III, d. 13, q. 2, a. 1.

<sup>4</sup> *Ibid.*, a. 2, q<sup>a</sup> 1.

<sup>5</sup> *Ibid.*, arg. 1.

<sup>6</sup> *Ibid.*, arg. 2.

<sup>7</sup> *Ibid.*, arg. 3.

puisque les anges et les hommes possèdent en commun la nature rationnelle.<sup>8</sup> Il faut dire ensuite que le Christ exerce réellement une influence sur les anges. Si celle-ci n'est pas du type de la prière ou du mérite parce que la béatitude angélique exclut toute indigence, elle est en réalité de l'ordre de la communication angélique, communication par laquelle un bienheureux peut être illuminé et perfectionné par un autre.<sup>9</sup> Enfin, ce mode de communication appartient de manière éminente au Christ puisque son âme, unie au Verbe, reçoit les lumières immédiatement de Dieu.<sup>10</sup>

Saint Thomas mentionne encore la formule « *caput angelorum* » dans le livre quatrième, lorsqu'il traite de la question suivante : *un ange peut-il manger spirituellement le corps du Christ ?*<sup>11</sup>. La réponse rappelle que le Christ est tête des anges selon deux motifs qui sont la ressemblance de genre et l'influence qu'il exerce sur les créatures spirituelles. Ainsi, si les anges ont le Christ pour tête, on peut dire qu'ils lui sont incorporés et que, d'une certaine manière, ils mangent son corps.<sup>12</sup> Enfin, alors qu'il aborde le thème de la sponsalité du Christ et de l'Eglise, saint Thomas demande : *les anges possèdent-ils des dots ?*<sup>13</sup> La réponse à la cinquième objection reprend l'affirmation que le Christ est tête des anges tout en précisant que cette capitalité ne saurait être comprise au sens propre, selon une stricte similitude de nature.<sup>14</sup>

## **2. La question disputée sur la vérité « De veritate » (1256-1259)**

Traité qui suit de près dans sa rédaction le *Commentaire des Sentences*, le « *De veritate* » envisage également le sujet de la capitalité du Christ dans la vingt-neuvième et dernière question : *la grâce de chef convient-elle au Christ en sa nature humaine ?*<sup>15</sup> Le corps de la réponse souligne que la fonction de tête de l'Eglise peut être attribuée au Christ pour trois motifs : en raison de sa dignité dans une similitude de nature, en raison du gouvernement qu'il exerce sur le corps tout entier et enfin, parce qu'il influe sur les membres de ce corps.<sup>16</sup>

Saint Thomas ajoute cependant deux nuances importantes. D'abord, selon le premier critère, le Christ ne saurait être appelé le chef des anges au sens strict, quant à la similitude de nature, à cause de la différence spécifique qui existe entre la nature angélique et la nature humaine.<sup>17</sup> Ensuite, si le Christ est chef des anges *car il les éclaire par sa nature humaine*,<sup>18</sup> l'influence qu'il exerce sur eux n'est pas du même

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, c.

<sup>9</sup> *Ibid.*, ad 2.

<sup>10</sup> *Ibid.*, ad 3.

<sup>11</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Commentaire des Sentences*, livre IV, d. 9, q. 1, a. 2, q<sup>a</sup> 5.

<sup>12</sup> *Ibid.*, c.

<sup>13</sup> *Ibid.*, d. 49, q. 4, a. 4.

<sup>14</sup> *Ibid.*, d. 49, ad 5.

<sup>15</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Question disputée sur la vérité*, q. 29, a. 4.

<sup>16</sup> *Ibid.*, c.

<sup>17</sup> *Ibid.*, ad 5.

<sup>18</sup> *Ibid.*

type que celle qu'il exerce sur les hommes. En effet, le mystère de l'Incarnation est directement ordonné au salut des hommes et non à celui des anges,<sup>19</sup> de sorte qu'il ne modifie pas essentiellement le statut des anges bienheureux.

### **3. *Le Compendium de théologie (1265-1268)***

Saint Thomas affirme encore que le Christ est tête des anges dans le *Compendium*, dans le chapitre consacré à la plénitude de grâce du Christ.<sup>20</sup> C'est parce que la grâce et la vérité dérivent du Christ sur les autres, qu'il lui revient d'être appelé tête de l'Eglise. Saint Thomas ajoute que *le Christ peut être dit la tête non seulement des hommes mais aussi des anges quant à l'influence et l'excellence, mais pas quant à une conformité de nature selon la même espèce.*<sup>21</sup>

### **4. *Les commentaires scripturaires (1265-1268)***

Certains passages des commentaires scripturaires abordent aussi cette question de la prééminence du Christ sur les anges.

Dans le *Commentaire de l'épître aux Éphésiens*, saint Thomas note que *le Christ, selon un certain point de vue général, est aussi la tête des anges, mais selon un point de vue particulier, il est spirituellement tête des hommes.*<sup>22</sup> En effet, continue-t-il, le titre de chef des anges lui revient à un double titre parce qu'il occupe une position prééminente sur le reste du corps et qu'à partir de lui se diffusent toutes les vertus y compris sur les créatures angéliques qu'il illumine. Saint Thomas précise néanmoins que le Christ ne saurait être appelé chef des anges en raison d'une conformité stricte de nature entre la tête et les membres. En ce sens il est seulement la tête des hommes.

Si l'expression « *caput angelorum* » n'apparaît pas comme telle dans les commentaires de l'Évangile de Jean, de la première épître aux Corinthiens et de l'épître aux Hébreux, il reste que le thème est bien présent dans ces trois œuvres. Ainsi, quand il commente le prologue du quatrième évangile, saint Thomas observe que le Christ, parce qu'il est la tête, a reçu toutes les grâces en surabondance, alors que les autres créatures rationnelles ont reçu les dons avec mesure.<sup>23</sup> De plus, lorsqu'il relit 1 Co 11,1-3, l'Aquinate affirme que le Christ est non seulement chef de tout homme, mais que, selon la sublimité, il surpasse aussi les anges.<sup>24</sup> Enfin, dans la « *Lectura super Epistolam ad Hebraeos* », saint Thomas affirme la supériorité du Christ sur les anges, supériorité qui se fonde sur l'excellence de sa grâce.<sup>25</sup>

---

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Compendium de théologie*, ch. 214.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Commentaire de la lettre aux Éphésiens.*, ch. 1, lect. 8, Ma 69.

<sup>23</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Commentaire de l'Évangile selon saint Jean*, ch. 1, lect. 8, Ma 189.

<sup>24</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Commentaire de la première lettre aux Corinthiens*, ch. 11, lect. 1, Ma 588.

<sup>25</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Commentaire de la lettre aux Hébreux*, ch. 2, lect. 3.

## 5. La Somme de théologie

Terminons notre tour d'horizon par la *Somme de théologie*. Après avoir montré que le Christ est chef de l'Eglise<sup>26</sup> et qu'il peut être dit chef des hommes qui lui sont unis soit en acte, soit en puissance,<sup>27</sup> saint Thomas cherche à savoir s'il peut être dit chef des anges.<sup>28</sup>

Ici, les objections sont triples. La première objection nous est familière puisqu'elle oppose la différence de nature entre le Christ et les anges.<sup>29</sup> La seconde soutient que les anges ne sauraient appartenir à l'Eglise puisque cette dernière est l'ensemble des fidèles - de ceux qui cheminent dans la foi - alors que les anges possèdent la vision.<sup>30</sup> Pour la troisième enfin, la personne du Verbe vivifie les âmes alors que le Verbe fait chair vivifie les corps. Il s'ensuit que le Christ en tant qu'homme ne peut pas exercer d'influence vitale sur les anges.<sup>31</sup>

Saint Thomas répond en commençant par rappeler que les anges et les hommes constituent l'unique corps de l'Eglise puisqu'ils sont ordonnés à une unique fin qui est la gloire. Ce corps ne saurait avoir qu'une seule tête, le Christ, qui est plus près de Dieu et qui reçoit ses dons avec entière plénitude. En outre, les anges aussi reçoivent son influence comme le rappelle l'épître aux Éphésiens.<sup>32</sup>

Les réponses aux objections relèvent que les hommes et les anges sont de même nature quant au genre,<sup>33</sup> et donc que le Christ peut agir sur toutes les créatures spirituelles en vertu de son union personnelle avec Dieu.<sup>34</sup> La réponse à la seconde objection signale que l'Eglise est à la fois dans l'état terrestre et dans l'état bienheureux. Comme le Christ - « *viator et comprehensor* » - possède en plénitude la gloire, il est la tête de l'Eglise sous ces deux états.<sup>35</sup>

## II. UNE UNIQUE SOCIÉTÉ CONSTITUÉE DES ANGES ET DES HOMMES

Au terme de cette lecture chronologique des écrits de saint Thomas, nous pouvons tout d'abord constater que sa position n'a pas varié au cours de son enseignement : le Christ est la tête du monde angélique. Cette affirmation est reprise depuis le *Commentaire des Sentences* jusqu'à la *Somme de théologie*.

Il est aussi intéressant d'observer des constantes dans l'argumentation de saint Thomas, et deux en particulier. D'une part, il précise à chaque fois que la prééminence du Christ sur les anges ne saurait être comprise selon une stricte conformité de nature mais plutôt

---

<sup>26</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie*, III<sup>a</sup>, q.8, a. 1.

<sup>27</sup> *Ibid.*, a. 3.

<sup>28</sup> *Ibid.*, a. 4.

<sup>29</sup> *Ibid.*, arg. 1.

<sup>30</sup> *Ibid.*, arg. 2.

<sup>31</sup> *Ibid.*, arg. 3.

<sup>32</sup> *Ibid.*, c. Cf. Ep 1, 20-22.

<sup>33</sup> *Ibid.*, ad 1.

<sup>34</sup> *Ibid.*, ad 3.

<sup>35</sup> *Ibid.*, ad 2.

selon une conformité de genre, en tant que les hommes et les anges sont des créatures rationnelles. D'autre part, la démonstration de saint Thomas s'appuie toujours sur l'influence qu'exerce le Christ sur les créatures rationnelles. C'est parce qu'il exerce cette influence qu'il peut être appelé leur tête. Cependant, cette influence ne saurait être la même pour les hommes et pour les anges. Pour ces derniers en effet, *ce n'est que « per accidens » que la rédemption influe sur leur statut*<sup>36</sup> alors qu'elle modifie essentiellement le statut de l'homme. Il faut ajouter que ce pouvoir du Christ sur les anges est aussi un pouvoir judiciaire.<sup>37</sup>

Il semble que ces deux récurrences traduisent le souci qu'a saint Thomas de montrer que les hommes et les anges forment une unique communauté. Unique communauté de genre, puisque anges et hommes sont des créatures rationnelles ; unique communauté de gouvernement aussi, puisque tous reçoivent l'influence du Christ. Par ailleurs, il est intéressant de constater que saint Thomas insiste davantage sur la communauté de fin dans la *Somme*, sur le fait que les anges et les hommes sont ordonnés ensemble à la même gloire.

Pour conclure, signalons d'abord qu'en raison de cette unité du corps du Christ, notre étude pourrait être complétée par une enquête parallèle sur les différentes occurrences des expressions « *caput hominum* » (tête des hommes) et « *caput Ecclesiae* » (tête de l'Église) chez saint Thomas. De plus, il semble que cette unité du corps sous une seule tête, le Christ, manifeste l'unique dessein divin qui se réalise selon deux économies distinctes : l'économie de Création dans laquelle les anges ont eu accès à la gloire sous l'influence du Verbe, et l'économie de Rédemption dans laquelle le Verbe incarné, chef des anges, fait participer les hommes à cette même gloire.

---

<sup>36</sup> F. DAGUET, *Théologie du dessein divin chez Thomas d'Aquin, Finis omnium Ecclesia*, Vrin, Paris, 2003, p. 285.

<sup>37</sup> SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie*, III<sup>a</sup>, q.59, a. 6, c.